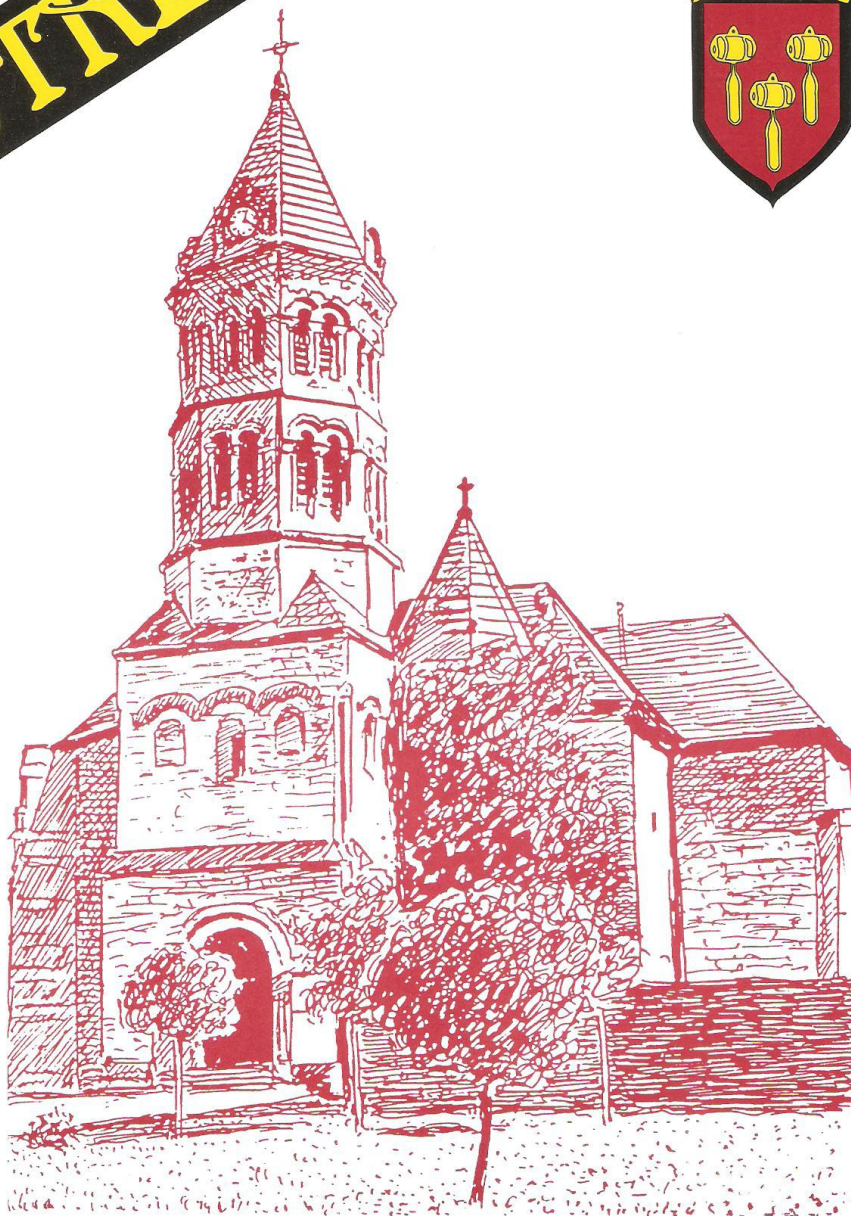
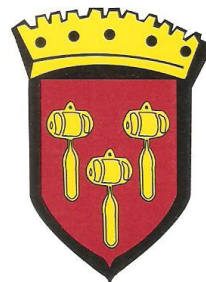


N° 59
Janvier 1996

NOTRE VILLAGE



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS ET DE LIAISON DE LA COMMUNE DE MONCHY-LAGACHE

AVANT - PROPOS

**A tous les habitants de MONCHY - LAGACHE
le Conseil Municipal souhaite une Bonne ANNEE 1996.**

**Cette année sera encore difficile, raison de plus
pour s'unir contre l'adversité.**

Soyons solidaires.

**Arrêtons les chicaneries entre voisins et faisons
preuve de bon sens.**

**Tout va toujours beaucoup mieux avec un sourire plu-
tôt qu'avec des plaintes en Mairie.**

**Nous ferons tout notre possible pour rendre le
Village agréable et nous comptons sur chaque habitant
(Grand et Petit) pour nous aider.**

**Dans la mesure où les Finances de la Commune
le permettent, nous poursuivrons l'aménagement de la
Voirie, de l'Eclairage et de toutes les parties " vertes".
Nous envisageons de participer au Concours des "Vil-
lages Fleuris".**

**D'autres projets sont à l'étude qui seront pré-
sentés dans le courant de l'année.**

A Tous Merci d'avance.

A.VALLETTE.

DIVERS RAPPELS

TROTTOIRS ET FILS d'EAU: Les trottoirs ne sont pas faits pour rouler en voiture dessus. Il est possible d'y stationner à condition de ne pas empêcher les piétons de circuler.

Ne rien mettre sur les trottoirs qui pourrait les rendre dangereux pour les piétons.

Les fils d'eau doivent être maintenus propres sans rejeter les saletés chez le voisin.

CIMETIERE: Il est formellement interdit de laisser des animaux y pénétrer.

TERRAIN DE LA RAPERIE: La Commune l'entretient et va l'aménager. **Aucun dépôt ne sera toléré.** Si quelqu'un a de la terre dont il veut se débarrasser, il doit venir en parler à la Mairie.

CHIENS ERRANTS(extraits du Code Civil):La divagation d'animaux susceptibles de représenter un danger pour autrui est répréhensible.(art R.622-2 du Code Pénal-Contravention de 2^e classe,soit 1000Frs au plus).

De plus, l'art 213 du Code Rural prescrit que les chiens errants sont conduits en fourrière et en application de l'art.L.131-2 8^e du Code des Communes, il appartient aux Maires de remédier aux événements fâcheux qui pourraient être occasionnés par la divagation d'animaux malfaisants ou féroces.

Par ailleurs, l'obligation de la tenue des chiens en laisse sur la voie publique urbaine est applicable aux chiens de toutes espèces(art.99-6 du règlement sanitaire départemental).

.../...

.../

L'excitation des chiens susceptibles de présenter un danger pour autrui est répréhensible(art.R623-3 du Code Pénal- contravention de 3è classe, soit 3000Frs au plus).

En raison du risque de transmission de la rage, tout animal ayant mordu ou griffé une personne doit être soumis à la surveillance d'un vétérinaire(art.232-1 du Code rural). Toute infraction à cet article est punie d'une amende qui peut être de 10000Frs au plus(art.232 du Code rural).

L'utilisation de chiens dans l'exercice des activités de surveillance, de gardiennage, de transports de fonds , de protection de personnes est interdite en tous lieux sans la présence immédiate et continue d'un conducteur. Les chiens utilisés dans les lieux publics ou ouverts au public sont tenus en laisse(art 4 du décret 86-1099 du 10-10-1986 relatif à l'utilisation des matériels, documents, uniformes et insignes des entreprises de surveillance et de gardiennage, transport de fonds et protection des personnes).

TRANSPORT SCOLAIRE DU S.I.V.O.M.:

Le Maire de MONCHY - LAGACHE est aussi Vice-Président du SIVOM , responsable des Transports Scolaires.

En Décembre et début Janvier ,certains élèves ont provoqué des chahuts dans un bus, entraînant la blessure d'un de leurs camarades.

Je demande donc aux Parents de redire à leurs enfants de rester calmes dans les cars. Les chahuts peuvent de plus entraîner un accident de la circulation.

Le non respect de cette consigne entraînerait l'exclusion des élèves du transport scolaire.

A. VALLETTE

SYNDICAT D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

DE MONCHY - LAGACHE ET DE TERTRY

La CISE a été très présente ces derniers temps sur notre réseau. Il avait été constaté une augmentation anormale d'eau pompée par la station, ce qui a entraîné un contrôle systématique de toutes les canalisations.

De nombreuses fuites ont été réparées dont une plus importante sur TERTRY où il a fallu remplacer une canalisation.

Il a également été mis en place " un Plan " qui va nous permettre chaque année de rénover des branchements très anciens : notre réseau datant de 1931...et tout a une fin!

Une faible hausse de 0.15 centimes du mètre cube a été votée en réunion syndicale, hausse applicable au 01 Janvier 96. Prix du mètre cube fixé à 5.85Fs, auquel il faudra ajouter les diverses taxes & la T.V.A. Ceci afin de pouvoir boucler convenablement notre Budget 1996.

Sachez donc faire bon usage de cette eau potable qui est précieuse, certes, et qui représente environ 1400 litres de bien-être pour une pièce de 10Fr.

Protégez bien vos compteurs du gel, car le changement sera à votre charge. Contrôlez souvent le débit de votre compteur tous robinets fermés, car une fuite après celui-ci peut doubler votre consommation (ex: une chasse d'eau qui fuit représente 30 à 40m³ par an en plus).

N'hésitez surtout pas à contacter la CISE pour tout problème. Mr BONNINGUES (Bureau de ROISEL - TEL: 22-86-61-40) est à votre disposition. Ou alors, téléphonez à ROSIERES: Tél: 22-88-00-30.

P.S:

**DELEGUES DE MONCHY: Mrs G.FOURNIER- J.PRESTEL-
J.F CARBONNAUX.**

**DELEGUES DE TERTRY: Mrs A.THIRARD- R.LABALETTE .
J.Ch. DAUSSY.**

Bien amicalement à votre Service.

Le Président: Gérard FOURNIER.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE DE MONCHY-TERTRY-DEVISE

Le SISCO a 20 ans!

Quelques mots pour vous rappeler ce qu'est le SISCO: Un Organisme chargé de gérer le regroupement des trois Communes citées plus haut sur le plan scolaire.

Il a été créé en 1975 par la volonté des Maires des 3 Villages: Messieurs Michel GRU- André THIRARD et Romain JEZEWSKI et de leurs Conseils Municipaux.

Ils désiraient assurer la survie ou le redémarrage de leurs Ecoles. Un Village sans Ecole est incomplet et n'incite pas les familles à y rester ou à s'installer.

Le regroupement permettait aussi d'abandonner les classes uniques qui ont montré leur efficacité en leur temps, mais ne répondaient plus aux exigences des nouvelles méthodes pédagogiques.

Avec trois groupes de locaux, on peut retrouver les différentes sections de la Maternelle au Cours Moyen 2ème Année.

Il a donc fallu réaménager les locaux, les agrandir, les transformer, améliorer le confort: modernisation du chauffage, des toilettes extérieures, création de toilettes intérieures (Maternelle), pose de fenêtres isolantes, de plafonds surbaissés, peintures, réalisation d'une bibliothèque, etc.....

D'autres projets restent à réaliser dans l'une ou l'autre classe: réfection de peintures, carrelage des sols, modernisation du mobilier.

Notre désir, au sein du SISCO, est de pouvoir répondre aux attentes des Enseignants, des parents, des enfants; progressivement, sans peser davantage sur les budgets communaux.

Depuis des années, les enfants sont donc accueillis parfaitement et peuvent travailler dans d'excellentes conditions, guidés par une Equipe stable d'Enseignants compétents et dévoués.

Le SISCO est composé de 2 représentants de chaque Conseil Municipal, soit 6 personnes, qui votent le Budget propre au Syndicat, alimenté par une contribution de l'Etat et par des contributions communales proportionnelles au nombre d'habitants.

Celle-ci est progressivement passée de 34Frs par habitant en 1975 à 450Frs par habitant aujourd'hui.

.../...

.../

LE SISCO GERE:

1°: Le Ramassage Scolaire: le minicar qui sillonne nos routes est le 3ème de la série. Il permet : * le transport des enfants des trois villages et des hameaux vers les différentes classes.

- *les navettes sur Péronne pour les séances de piscine.
- *les sorties occasionnelles liées à la scolarité
- *les séances d'Informatique à BERNES.

2°: Le Personnel de Service: entretien des locaux - conduite et surveillance du minicar - aides aux classes maternelles - service de cantine.
Le SISCO donne du travail à temps partiel à 5 Personnes.

3°: Le Service de Cantine: Ouvert à la rentrée 92, il s'adresse à tous les enfants qui fréquentent l'Ecole. Il a pour but de faciliter la vie aux familles où les deux parents travaillent ou qui ont peu de temps à consacrer à leurs enfants le midi; mais on peut laisser ses enfants à la Cantine pour d'autres raisons et plus ou moins régulièrement. Le système de tickets est très bien connu des familles concernées(rappel: vente en Mairie les Mardi après-midi et Mercredi matin).

Le prix du ticket (20.36Frs), ce n'est pas seulement les aliments déposés dans l'assiette; c'est aussi la préparation, le service, le chauffage, la garderie de midi à 14h00 , le matin dès 8h30 et aussi le soir jusqu'à 17h30. Alors 20.36Frs pour tout cela, ce n'est pas cher.

Pourquoi ne pas imaginer d'autres services: garderie - étude jusqu'à 19h00? (à vous , parents, de suggérer ce qui vous serait le plus utile).

Tout est envisageable, si cela peut permettre de faciliter la vie des familles et surtout de garder dans les Ecoles de nos Villages tous les enfants relevant du Primaire et de la Maternelle - condition indispensable pour maintenir ouvertes toutes les classes du regroupement.

Les Responsables du SISCO vous souhaitent une très Bonne Année 1996.

La Présidente: Monique GOURLIN.

P.S: Délégués de MONCHY : Mme M.GOURLIN & Mr A.VALLETTE.

Délégués de TERTRY: Mrs A.THIRARD & R.LABALLETTE.

Délégués de DEVISE: Mme P.GOMES & Mr S.MARTINOT.

COMPTE-RENDU REUNION CONSEIL

MUNICIPAL DU LUNDI 04 SEPTEMBRE.

Tous les Membres présents sauf marcel CHASSAGNOUX, hospitalisé.

Monsieur le Maire ouvre la séance en donnant des nouvelles de l'état de santé de Marcel CHASSAGNOUX et déplore une nouvelle fois avec fermeté cette agression insensée. Il assure que tout sera fait pour que cette affaire ne soit pas classée. Tout pouvoir est donné à Mr le Maire afin de représenter la Commune au cours du procès; celle-ci se portant " Partie civile".

1°) Lecture du compte-rendu de la réunion précédente.

2°) Mr le Maire présente les objectifs du nouveau Conseil pour les années 1995 - 2001: - Nécessite de projet à long terme

- Volonté de voir le Village progresser.

- Proposition de trois grands thèmes: a) Logement.

b) Développement de l'artisanat & du commerce local.

c) Formation-Information &

participation active des jeunes à la Vie communale.

3°) Fixation des dates de réunion des diverses Commissions .

4°) Prévoir une réunion générale au Foyer Rural (en soirée) avec les Bureaux de toutes les Associations Locales.

5°) Etude d'un projet d'agrandissement du Foyer Rural pour les années qui viennent.

6°) Réexamen de certains points d' Eclairage Public dans le Village.
Recontacter la SICAE .

7°) Sur la demande du Docteur J.BOUCHÉZ, une étude sera faite pour l'implantation d'un Columbarium au cimetière communal.

8°) AUTOROUTE A.29: l'ensemble du Conseil souhaite établir une délibération reprenant toutes les demandes faites à ce sujet depuis plusieurs années.

9°) Après un vote à bulletin secret, le Conseil décide d'instaurer un nouveau tarif de location du Foyer pour les Soirées dansantes "privées" qui pourraient y avoir lieu(se renseigner en Mairie).

10°) **BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1995:**

SECTION DE FONCTIONNEMENT.....: Total de dépenses et de recettes pour un montant de:**721632Frs.**

SECTION d'INVESTISSEMENT.....: Total de dépenses et de recettes pour un montant de: **329837Frs.**

Répartition dans les chapitres des excédents année 1994

11°) Diverses délibérations sont prises : vote des indemnités allouées au Régisseur de la pêche, au gardien de l'Eglise, au Receveur municipal.
: aménagement terrain Râperie.

12°)**PREVISIONS TRAVAUX 96:** Charpente et contreforts Eglise.
Presbytère.

13°) **COURSE CYCLISTE DU CANTON DE HAM:** Organisée le Dimanche 10 SEPTEMBRE par l'Amicale des Maires & Adjoints du Canton .
L'arrivée se fera à MONCHY-LAGACHE entre 16h & 17h.. Primes allouées au premier de chaque passage.

COMPTE - RENDU REUNION DE CONSEIL

MUNICIPAL DU LUNDI 06 NOVEMBRE 95

Conseillers absents excusés: Mrs J.BOUCHEZ & M.DUPARCQ.

1°) **Autoroute A.29:** Une nouvelle délibération est prise par le Conseil demandant l'extrême attention des autorités concernant le bruit.

2°) **Voirie 96:** Les travaux prévus en 95 seront effectués début 96 (Rues des charrons- de la râperie-du 08 Mai- chemin tétard)
Des devis sont demandés à la DDE pour divers bordurages & l'aménagement de la pointe située entre la petite rue d'en bas et la rue d'en bas.

3°) **Sicae:** Accord du Conseil pour travaux supplémentaires d'éclairage Public: pose de crosse supplémentaire carrefour café Méréaucourt- lampes hameau de Douvieux (près de l'abri bus) & carrefour de la râperie. Coût TTC de 9373.18Fr.
Etude d'un contrat d'entretien .

4°) **Logements:** Etude d'une O.P.A.H (Opération programmée d'Amélioration de l'Habitat) avec le PACT ADRIM SOMME en vue de la rénovation des habitations. Une permanence de cet organisme aura lieu en Mairie chaque **3è LUNDI du mois de 14h00 à 15h00.**

5°) **Peupleraies:** Réunion à prévoir en vue de la répartition des parcelles de bois à exploiter par toutes les personnes de la Commune intéressées(courant Décembre).

6°) **Urbanisme:** Point sur les divers travaux à réaliser en 96: Eglise-Presbytère-Eoles-Foyer Rural...

7°) **Association Foncière:** Après un vote à bulletins secrets ,Mr Jean-François CARBONNAUX est nommé délégué au sein de l' A.F.R.

8°) **Taxe Professionnelle:** Exonération totale (100%) pendant trois ans portant sur la part communale accordée aux entreprises qui procéderont sur le territoire communal aux opérations suivantes: créations-extensions-décentralisation d'établissements industriels ,de recherche scientifique & technique, de Services de Direction, d'études, d'ingénierie et d'informatique.

9°) **Zone vulnérable:** Mr le Maire informe le Conseil des discussions en cours entre la Préfecture- la D.D.A. et les villages riverains des rivières de la Somme quant à la pollution de l'eau.

DECHARGE MUNICIPALE

Madame, Monsieur,

Nous rappelons à toute la population que la décharge de MONCHY est ouverte **uniquement** aux **habitants de la Commune** :

***SAMEDI matin de 9h00 à 13h00**

***LUNDI de 9h00 à 12h00 & 13h30 à 17h30.**

Une surveillance sera exercée durant ces horaires d'ouverture.

Du MARDI au VENDREDI ,en cas d'urgence, venir à la Mairie.

L'indiscipline de beaucoup de personnes qui mettent n'importe quoi n'importe où coûte à la Commune plus de 5000Frs / an pour nettoyer la décharge....Cette somme va augmenter la masse des impôts!

ON NE PEUT DEPOSER DANS CETTE DECHARGE :

+ que des gravats & matériaux de construction dans la cavée située à droite en montant vers Douvieux.

+ que des déchets végétaux de jardin, de tailles , à gauche en allant vers Douvieux.

Pour ce qui des " ordures ménagères" ,elles sont ramassées chaque semaine le **JEUDI matin**.

Quant aux encombrants , leur enlèvement se fait en fonction des demandes faites en Mairie.

Tout contrevenant sera poursuivi conformément à la Loi.

RAPPEL:

Les décharges implantées dans les Villages devront être fermées dans les deux années à venir.

Ceci en application du Plan Départemental concernant les ordures ménagères et les encombrants.

Nous comptons vivement sur la discipline de chacun :

Le sans-gêne de quelques uns ne doit pas perturber le bien-être des autres.

MERCI.

LE MAIRE.

RESULTATS DU CONCOURS PHOTOS

"MONCHY AUX 4 SAISONS "

Jury composé des personnes présentes au Repas des Aînés
11 NOVEMBRE 1995.

1er PRIX: Delphine VALLETTE589 Points.

Photo n° 1: 161 points.

Photo n° 2: 138 points.

Photo n° 3: 142 points.

Photo n° 4: 148 points.

2ème PRIX: Jacques BOUCHEZ.....538 Points.

Photo n° 1: 103points.

Photo n° 2: 149 points.

Photo n° 3: 146 points.

Photo n° 4: 140 Points.

3ème PRIX: Florence VALLETTE.....510 Points.

Photo n° 1: 123 points.

Photo n° 2: 123 points.

Photo n° 3: 102 Points

Photo n° 4: **162 Points**(meilleure photo du concours).

4ème PRIX: Marie-Hélène DUJARDIN....453 Points.

Photo n° 1: 123 points.

Photo n° 2: 111 Points.

Photo n° 3: 107 Points.

Photo n° 4: 112 Points.

ILS ONT GAGNE:

1er Prix: 1 soirée gastronomique pour deux à "l'Hôtel de France"-
à HAM.

2ème Prix: Deux entrées au Parc EURODISNEY.

3ème Prix: Un Livre sur " La Somme et ses 783 Communes".

4ème Prix: Un Bon d'une valeur de 200Frs à valoir sur un développement photos
chez Cardaire à HAM.

ASSOCIATION LOISIRS-ANIMATIONS-TOURISME:

Les années se suivent , mais ne se ressemblent pas.
Nous sommes entrés en 1996 dans la grisaille. Nous souhaitons que dans vos coeurs, vos foyers vous connaissiez la Joie et le Bonheur.

Cette année , nous vous proposerons à nouveau de bons moments de détente.

Les différentes manifestations de 1995 (Thés dansants - Feu de la St Jean - tournoi de Ping - Pong, concours photos, découverte des Marchés de Noël) ont connu un vif succès. Merci à tous de votre participation.

Pour l'A.L.A.T., 1996 commencera par:

**Un nouveau Tournoi de PING- PONG le SAMEDI 20 JANVIER.

** Un THE DANSANT animé par " Casimir & son ensemble" le DIMANCHE 04 FEVRIER.

** Un FEU DE LA St JEAN les 15 ou 22 JUIN (à repréciser).

Un projet de jeux intervillages a été évoqué plusieurs fois au cours de nos réunions et nous avons reçu une invitation de la Commune d'OFFOY afin de participer aux RURALIES qu'elle organise le 25 AOUT....

...Peut-être la naissance d'une Equipe pour ce genre de manifestation.
Nous vous en parlerons bientôt!

D'ici là, Bonne Année à Toutes & Tous .

LE BUREAU.

CLUB DE GYMNASTIQUE:

Cette année , notre Club compte une trentaine d'adhérentes.
La participation des Monchysoises est de plus en plus importante, puisqu'elles représentent presque la moitié des effectifs.

Mais la Saison n'est pas terminée et nous serions très heureuses d'accueillir de nouvelles personnes, même en cours d'année (tarif étudié).
Une séance gratuite vous serait alors proposée à titre d'essai, en espérant vous compter parmi nous ,chaque LUNDI soir au Foyer Rural(sauf pendant les vacances scolaires).

Avez-vous remarqué nos affiches dans le Village?
Eh oui, nous organisons ,ce SAMEDI 27 JANVIER au Foyer Rural, un LOTO QUINE doté de nombreux prix.

Cela ne s'est pas fait chez nous depuis bien longtemps et nous comptons sur votre présence pour venir tenter votre chance dans une ambiance chaleureuse.

Il ne me reste plus qu'à vous présenter nos Voeux les plus sincères de Bonheur, pour cette Nouvelle Année 96.

La Présidente: Marie-Anne BRESOUS.

A.D.M.R. MONCHY & ENVIRONS:

L'A.D.M.R. présente ses Voeux les plus chaleureux à toutes les personnes concernées par ses services ainsi qu'à toute la Population à qui elle rappelle qu'en relation avec la C.A.F. et toutes les Caisses de Sécurité Sociale elle peut dépanner les familles en cas de besoin d'urgence qui nécessiterait la présence d'une Aide à domicile (quelque soit l'âge de la personne intéressée - vie active ou retraitée-).

Elle est toujours très heureuse de pouvoir apporter son aide chez les personnes âgées à qui les actes de la vie courante deviennent plus difficile à réaliser...N'attendez pas le dernier moment!

Si la décision est difficile à prendre, vous vous réjouirez par la suite de l'avoir prise; la présence de l'aide se veut avant tout discrète et amicale.

LE 30 MARS 96, l'Association organise au FOYER RURAL son repas bisannuel qui réunira les 14 Communes pour une Soirée toujours très familiale où jeunes et aînés se retrouvent avec plaisir.

Retenez donc bien cette date!

LE BUREAU.

LES AINES RURAUX:

Le maintien à domicile des personnes âgées: Vieillir chez soi...Tel est le souhait de nombreuses personnes âgées. Sachant qu'en 2015 ,25% des Français auront plus de 60 ans; il est urgent de prévoir des mesures qui permettent le maintien des personnes âgées à domicile.

.../...

...

Avec la mise en place des services "d'aide ménagère", de soins à domicile, de portage des repas, de transports adaptés, quelques améliorations dans les logements occupés; il est possible d'éviter les placements en mi - lieu spécialisé: Maison de Retraite, Long Séjour des Hôpitaux.

Avec l'aide de l'Etat, du Conseil Régional de Picardie, du Conseil Général de la Somme, le PACT- ADRIM (Tél: 22-92-42-62) a mis au point un contrat local de soutien à domicile des personnes âgées.

- Permanence en Mairie de MONCHY chaque 3^e LUNDI du mois de 14h00 à 15h00-.

En vous assurant de mes Voeux d'heureuse Nouvelle Année.

Le Président: J.CARBONNAUX.

HARMONIE SAINTE - CECILE:

Les Harmonies de MONCHY - LAGACHE & MOISLAINS lancent un cri d'alarme!!

La relève se fait rare et il y va de l'avenir de nos deux Sociétés musicales.

Après enquête, ce phénomène n'est pas local. Les Sociétés contactées, de l'Est de la Somme & de l'Aisne, rencontrent ce même problème.

POURQUOI?:

- Désintérêt des jeunes attirés par d'autres loisirs culturels ou autres?
- Manque d'information?
- Enseignement du solfège à revoir?
- " Usure du pouvoir" et baisse d'enthousiasme de nous mêmes responsables?

Nous comptons sur vos avis et concours pour redresser cette situation.

Vous pouvez, pour tout renseignement, contacter soit : Philippe LEVERT, soit Yannick BRESOUS .

Nous vous souhaitons à toutes et tous une Bonne et Heureuse Année 1996.

LE BUREAU.

MANIFESTATIONS ORGANISEES à MONCHY
PREMIER SEMESTRE ANNEE 1996

JANVIER 96:

Samedi 20 JANVIER: Tournoi de Ping-Pong organisé par l'A.L.A.T.(Foyer)

Dimanche 21 Janvier: Concours de Belote organisé par l'O.M.(Foyer)

Samedi 27 Janvier: Loto Quine organisé par le Club de Gymnastique Féminine (Foyer).

FEVRIER 96:

Dimanche 04 Février: Thé dansant organisé par l'A.L.A.T (Foyer).

Samedi 10 & Dimanche 11 Février: Compétition de Judo(Foyer).

MARS 96:

Dimanche 03 Mars: Soirée "KARAOKE" organisée par les ACPG (Foyer).

Samedi 16 Mars: Repas du Club de Gymnastique.(Foyer)

Samedi 23 Mars: Soirée Théâtre organisée par le Tennis-Club(Foyer).

Samedi 30 Mars: Repas de l'A.D.M.R. (Foyer).

AVRIL 96:

Samedi 13 Avril: Repas du Judo- Club (Foyer).

MAI 96:

Samedi 04 Mai: Repas du Football Club- O.M.(Foyer).

JUIN 96:

Samedi 08 Juin: Exposition sur l'eau (Ecole).

Samedi 15 Juin : Jeux intervillages et Feu de la St Jean (A.L.A.T.)

Dimanche 23 Juin: Fête des Ecoles du Regroupement scolaire.

FAMILLES RURALES:

En ce début d'année 96, au nom de "Familles Rurales", je vous présente les Voeux que je forme pour Tous. J'aimerais qu'en cette nouvelle année qui s'annonce difficile, chacun de nous oeuvre pour le bien de ceux qui l'entourent.

N'oublions pas que, Tous ensemble, nous sommes un réservoir de compétences et d'expériences et que nous avons le devoir de les mettre au service de Tous.

Voici un résumé des Vacances 95:

76 enfants ont été pris en charge par Odile, Lydie, Anne-Laure, Blandine, Magalie, Isabelle, William, Jérôme, Sophie et Myriam. Ceux-ci ont animé avec ardeur, dans la maison, sous les grands arbres ou sous la tente, un grand nombre d'activités.

Comme chaque année, nous disons un grand Merci à Madame et Monsieur BONDUELLE, pour le prêt de "Mélanie".

Les sorties ont été nombreuses, le temps était favorable à toutes les promenades. 50 enfants ont assisté au "Son & Lumière" de GUISCARD (60); ce retour dans le passé a été apprécié de tous.

Une visite à la ferme de PLESSIS-PATTE-d'OIE, le logement à la ferme de Mme et Mr GOMBART (que nous remercions chaleureusement); les promenades en attelage ; ont été l'occasion de découvrir qu'il fait bon vivre dans notre Campagne.

Une promenade sur le Canal de la Somme a été offerte aux 76 enfants qui ont fait, avec grand plaisir, l'expérience de la navigation.

Les Aînés ont eu la chance de participer à deux Camps:

- celui de HAM, où ils ont manié truelles et brouettes, a appris aux archéologues en herbe qu'il faut beaucoup de patience pour retrouver le souvenir des anciens.
- celui de St QUENTIN, était orienté vers le Cirque; et les 22 jeunes ont acquis en quelques jours l'art de l'équilibre et de la jonglerie.

Les parents ont assisté nombreux aux réunions hebdomadaires, ils ont ainsi montré l'intérêt qu'ils prennent à l'organisation du Centre.

Merci à tous ceux qui ont donné de leur temps pour accompagner sorties et piscine, pour faire des achats, pour organiser la tombola et la vente d'enveloppes, pour aménager et ranger "Mélanie", pour aider à la Fête, pour préparer le repas des camps...

Merci à Monsieur le Maire et à son Conseil pour la Subvention, et l'aide qu'ils nous accordent.

L'Eté 1996 sera beau pour nos Enfants si nous travaillons main dans la main.

Brigitte DUPARCQ.

A.C.P.G. - C.A.T.M.:

À Tous, la Section de MONCHY-LAGACHE souhaite ses meilleurs Voeux.
Les six derniers mois ont vu deux événements mobiliser les Membres de la Section de MONCHY:

- Les Obsèques de notre Ami Marcel CHASSAGNOUX, à qui, un très grand nombre de personnes de MONCHY & des Environs ainsi que Monsieur le Sous-Préfet de PERONNE et Madame ont tenu à rendre hommage.

- La Cérémonie du 11 Novembre, suivie par les enfants des Ecoles, l'Harmonie et une participation importante des habitants de MONCHY.
Cette manifestation fut rehaussée par la présence de Monsieur le Sous-Préfet de PERONNE et de Monsieur le Major, commandant la Gendarmerie de HAM.

Tout le monde a pu apprécier le chant exécuté par les enfants des Ecoles dirigés par Philippe LEVERT.

Au cours de la Cérémonie, la Médaille des Porte-Drapeaux a été remise à Monsieur Paul L'OBRY, que nous félicitons pour sa fidélité à cette charge.

Pour 1996, notre très actif Vice-Président prépare des animations dans le Village dont un KARAOKE le 03 MARS après-midi.
Nous comptons sur la participation de beaucoup de chanteurs et de public.

Premier prix : Deux entrées pour le Parc "EURODISNEY".

Le Président: A.VALLETTE.

COMITE DE JUMELAGE:

C'est en tant que nouveau Président que j'ai l'honneur de m'adresser à vous aujourd'hui. En effet, Monsieur Pierre CAUSSIN a souhaité préparer l'avenir en permettant à une nouvelle équipe de mettre le "pied à l'étrier" (tout en l'assurant de son aide, fort heureusement!).

Lors de l'Assemblée Générale annuelle, avant de se "retirer", il a tenu, avec l'accord unanime des jumeleurs présents, à rendre hommage à Madame Agnès GRU et par là-même, à son regretté mari, Monsieur Michel GRU; en élevant celle-ci au rang de Membre d'Honneur de notre Comité de Jumelage.

.../...

.../

A peine élu, je proposai de le nommer , à son tour, Président d'Honneur, lui associant , bien sûr , son épouse dévouée Madame Georgette CAUSSIN, Membre d'Honneur également.

Ces personnes ont véritablement oeuvré pour notre Village. Je voudrais ici les assurer de mon profond respect et de mon affection sincère.

Mes remerciements aussi à Madame Marie-Paule CARBONNAUX et à Mademoiselle Karine LEGROS , pour l'aide précieuse apportée à l'Association ces dernières années. Leur succèdent Madame Nicole CHASSAGNOUX - Trésorière- et Madame Maryse VERCLYTTE - Secrétaire.

En ce début d'année, permettez encore que je formule quelques Voeux: des voeux de Paix et d'Amitié entre les peuples, c'est là le but du Jumelage; mais aussi, plus simplement, des voeux de tolérance entre les Hommes...

Jumeleur à MONCHY depuis le début , j'ai pu constater combien les jumeleurs français s'appréciaient encore plus, entre eux, Monchysois de toutes origines, de tous "bords", après les visites de nos amis allemands.
Je ne saurais donc que trop vous inviter à participer à notre Jumelage!

Si vous vous sentez d'un certain âge, cela ne gêne rien!
Nombre de nos jumeleurs ont votre âge aussi, certains même ayant eu à souffrir par le passé..Ils ont sauté le pas, sans pour autant renier l'Histoire...

Si vous êtes plus jeunes, ça n'en est sûrement que plus facile!

Vous avez grandi , comme moi , dans un pays en paix, dans une France ouverte et de plus en plus proche de ses voisins européens.

L'Europe , nous y sommes! Elle sera ce que nous en ferons...
Pourquoi ne pas y apporter votre modeste pierre?

L'occasion vous en est donnée, cette année. Nos amis nous rendent visite, sans doute mi-Mai.

Pourquoi ne pas faire le pas en recevant une famille allemande?

Voici mes coordonnées: Yannick BRESOUS - Tél: 22-85-72-42.

Le Président: Y.BRESOUS.

TENNIS - CLUB:

Au nom des soixante licenciés de notre Club, permettez-nous de vous présenter nos Meilleurs Voeux pour cette nouvelle Année 1996 qui commence.

Nous comptons actuellement 5 joueurs classés, qui sont:

- Arnaud **DUPONT**.....qui est 30.
- Hervé **LALLEVE**.....qui est 30 / 2.
- Jacques **PINCHON**qui est 30 / 5.
- Jean-Baptiste **GRU**.....qui est 30 / 5.
- Jean-François **ROUGE**..qui est 30 /5.

Nous espérons en avoir beaucoup d'autres à la fin de l'année!!

En Championnat d'Automne , nous avons à ce jour gagné 2 matchs sur 4. Cela nous remet un peu en confiance.

Toutes les personnes qui désirent apprendre ou simplement jouer seront les bienvenues...il y a toujours un partenaire de disponible pour jouer.

DATE A RETENIR: samedi 23 mars 96 à 20h30:

SOIREE THEATRE animée par la Troupe de CARTIGNY " GAITE" au
FOYER RURAL DE MONCHY- LAGACHE.

Nous Vous attendons tous très nombreux!

STAGES: Pendant les Vacances de Pâques , il y aura un stage d'une semaine organisé pour les Jeunes de 5 à 18 ans(filles & garçons).

L'Ecole de Tennis continuera dès le retour des beaux jours,
soit le Samedi ,soit le Mercredi (selon votre convenance) grâce à Florence & Arnaud.

INSCRIPTIONS :J.B GRU.....TEL:22.85.60.37.

H.DUJARDIN. TEL: 22.85.65.07.

A.DUPONT.....TEL: 22.85.65.00

TOURNOIS: Il y en aura plusieurs cette année: Celui "Officiel" de la F.
F.T. qui se déroulera la 2ème quinzaine de JUIN.

Le Tournoi" Loisirs" ouvert à toutes et à tous en Juillet.

TARIFS DES COTISATIONS 1996: Prix inchangés .

1ère personne.....260Frs.

2ème personne.....220Frs.

3ème personne.....180Frs.

Jeunes - de 18 ans:90Frs.

Assurance & licence comprises.

Gens de MONCHY ou extérieur.

Licences à prendre chez Daniel DUPONT- Rue du Jeu de Paume..

BONNE ANNEE 96 à TOUTES & TOUS : LE BUREAU.

OLYMPIQUE DE MONCHY - LAGACHE :

C'est la trêve des confiseurs ; c'est aussi celle des footballeurs de l'OLYMPIQUE .

Elle est la bienvenue , car ce début de Saison a été très intense: un seul Dimanche de repos depuis la reprise du Championnat. Un parcours presque parfait , puisqu'une seule défaite en Coupe contre MARCHELEPOT n'est venue ternir ce palmarès.

Le plein de points en Championnat ne doit cependant pas nous rendre euphoriques pour la fin de Saison. Restons concentrés sur l'objectif fixé.....: la Montée en 4ème Division!!
Et si la Coupe JOUGLET veut nous sourire encore , ce serait la cerise sur le gâteau!

Nos Jeunes- moins de 15 ans et Pupilles à 7 rencontrent bien des difficultés, mais nous le savions en les engageant dans leur Championnat. Et, jouer contre des équipes mieux organisées , mieux structurées et certes plus âgées ne peut qu'aguerrir nos joueurs. Qu'ils ne se découragent donc pas!

Que les adultes s'inspirent d'eux pour la constance qu'ils montrent et leur assiduité aux entraînements.

Un remerciement particulier à Franck THEREZIEN pour sa participation à l'achat des coupe - vent pour l'Equipe " Séniors" .
En revanche, sans sponsor pour les enfants, le Club en financera l'achat courant Janvier .

Reprise donc du Championnat théoriquement le 28 JANVIER avec entraînement le 25 JANVIER.

DATE A RETENIR: dimanche 21 janvier à partir de 15h00 au Foyer Rural notre **TOURNOI de BELOTE**. Venez y nombreux!

DERNIERE MINUTE: Toutes nos félicitations à Patrice & Florent VANDEROSIEREN pour l'obtention de leur diplôme d' Arbitre.

A Toutes et Tous, nous souhaitons une très Bonne Année 1996.

Christian DUBREUCQ.

JUDO-CLUB

+++++++

Le JUDO-CLUB de MONCHY-LAGACHE (officiellement connu sous ce nom depuis le 8 Février 1995 , suite à la dissolution du Monchy Athlétic Club) a fini la saison 1994/1995 avec 85 licenciés, répartis en 3 groupes lors des entrainements du mercredi. Les bons résultats de l'ensemble des judokas ont permis au club de se classer à la dixième place départementale (sur 62 clubs). Les effectifs pour la saison 1995/1996 sont stables et les premiers résultats aux compétitions sont encourageants.

Principaux résultats saison 94/95 :

Poussins/poussines

Christelle BLERIoT Championne de la Somme
Cécile MORGAND 3ème au championnat de la Somme

Benjamins/benjamines

Anthony GUFFROY Champion de la Somme
Céline LANDRY 3ème au championnat de la Somme

Minimes

Delphine BLERIoT 2ème au championnat de la Somme
3ème au championnat de Picardie

Espoirs

Cécile BOUDOT Championne de la Somme
2ème au championnat de la Somme sénior
Myriam DE KERF 3ème au championnat de la Somme
3ème au championnat de la Somme sénior

Séniors

Francis BOITEL Champion de la Somme
Agnès RICHY 2ème au championnat de la Somme
2ème au championnat de Picardie
Bruno RICHY champion de la Somme et champion de Picardie
Jôël RICHY Champion de la Somme et Champion de Picardie

Résultats du début de saison 95/96 :

Minimes

Delphine BLERiot 3ème au championnat de la Somme

Perrine GENSE 3ème au championnat de la Somme

Céline LANDRY 3ème au championnat de la Somme

Espoirs

Myriam DE KERF 2ème au championnat de la Somme

Sophie VANDEROSIEREN 3ème au championnat de la Somme

Toutes sont qualifiées pour le championnat de Picardie.

Les membres du conseil d'administration du judo-club vous présentent leurs meilleurs voeux pour l'année 1996 et vous invitent à venir encourager les judokas du club lors de la compétition inter-clubs qui aura lieu les 10 et 11 Février prochains , au Foyer Rural de Monchy-Lagache.

La présidente

Agnès RICHY

LA VIE DE L'ECOLE:

L' équipe des Enseignants et du Personnel de Service formule pour tous des Voeux de santé, de bonheur pour l'Année nouvelle et souhaite réussite et succès scolaires à tous les enfants.

Le début d'année est également une période de bilans. Nous profitons donc de ce moment pour remercier tous ceux qui se sont dévoués pour l'Ecole, sans oublier les personnes qui ont assuré le succès de notre Fête. Une partie des bénéfices nous a permis d'acheter des jeux pour les enfants de la Maternelle et d'offrir un spectacle pour les plus jeunes, courant Décembre.

Prenons rendez-vous pour notre maintenant traditionnelle Fête de l'Ecole, fixée au **DIMANCHE 23 JUIN**. Mais nous aurons aussi le plaisir d'accueillir les habitants du Village dans nos locaux le **SAMEDI 08 JUIN** pour leur présenter une **Exposition** , **cette fois ci sur le thème de l'Eau**. Surtout n'hésitez pas à nous rendre visite, elle sera ouverte à tous!

LES ENSEIGNANTS.

COLLECTES " DON DU SANG":

Elles auront lieu à HAM les: 16 MARS- 31 Août & 02 NOVEMBRE 96.
A MONCHY - LAGACHE : Séance de PLASMAPHERESE le 01 JUIN 96.

QUETE AU PROFIT DES " PAPILLONS BLANCS":

Effectuée le 30 SEPTEMBRE , elle a rapporté la somme de 6147.65Frs- produit net de 4995.50Frs-.

Un grand merci aux généreux donateurs et à toutes les personnes dévouées qui ont assuré la distribution des brioches.

PERMANENCES DIVERS ORGANISMES:

****PACT ADRIM SOMME:

En Mairie de MONCHY- LAGACHE chaque 3^e LUNDI du mois 14h / 15h.
Madame FOUCAULT est à votre disposition pour vous informer, vous conseiller et vous aider gratuitement à constituer un dossier de demande de subvention.

Ceci dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat mise en place dans la Commune; et qui consiste à aider les propriétaires occupants, bailleurs ou de logements vacants à rénover leur patrimoine. Des aides non remboursables peuvent être attribuées sous certaines conditions(25%-50% ou plus du montant des travaux selon le cas).

Si le logement a plus de 15 ans: possibilité de subventions de l'ANAH pour faire réaliser des travaux d'amélioration intérieur ou de gros oeuvre par des professionnels du bâtiment.

ADRESSE PACT ADRIM AMIENS: 25 RUE RIOLAN. 80000 AMIENS.
TEL: 22-92-42-62.

****MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE:

A PERONNE (au Dispensaire -Place du Jeu de Paume):
Chaque 1^{er} MERCREDI du mois de 9h00 à 12h00.

A HAM(Centre Socio- Culturel - 12 rue L.BRAILLE):
Chaque 4^{ème} JEUDI du mois de 9h00 à 12h00.

****PERCEPTION d'ATHIES: Uniquement MARDI de 9h30 à 11h30.

****BUREAU DE POSTE DE MONCHY-LAGACHE:

DU LUNDI au VENDREDI: 9h00 à 12h00 & 13h30 à 16h30.
Départ du courrier à 16h30.

SAMEDI MATIN: 8h30 à 11h30 avec départ du courrier à 11h30.

ETAT CIVIL DEUXIEME SEMESTRE 1995

NAISSANCES:

GOURDIN Solange , née le 08 SEPTEMBRE à ST QUENTIN.

VAZ Tristan, né le 14 DECEMBRE à PERONNE.

DECES & INHUMATIONS AU CIMETIERE :

Suzanne **CARDON** épouse **FOURNIER** , décédée le 05 AOUT à PERONNE.

Auguste **MOLINIE**, décédé le 08 SEPTEMBRE à ST QUENTIN.

Yvonne **LEROUX** veuve **ROUART**, décédée le 15 SEPTEMBRE à MONCHY.

Marcel **CHASSAGNOUX**, décédé le 15 SEPTEMBRE à AMIENS.

Marie **LESAGE** veuve **MILLOT** , décédée le 18 OCTOBRE à ST QUENTIN.

Térézia **CASAR** veuve **KERCHMAR**, décédée le 07 NOVEMBRE à PERONNE.

François **OZIOL** , décédé le 20 NOVEMBRE à MONCHY.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS:

Mr et Mme Edouard **DROZDOWSKI** - 19 Rue de DEVISE.

Mr Michel **BOUCLY**- 3 hameau de Douvieux.

Mr Grégory **ISTE** - 6 Rue d'en bas.

Mr et Mme André **BUJADINOVIC**- 10 Rue de DEVISE.

Mme Micheline **BRUNOIS** et Mme Martine **BECAMEL**- N° 12
" La **CABOURERYE**."

Mr Joaquim **VAZ**- 5 Rue du Jeu de Paume.

HORAIRES DES DIVERSES PERMANENCES:

MONSIEUR LE MAIRE: Lundi de 18h00 à 19h00.

Samedi de 10h30 à 12h30.

LES ADJOINTS: Chaque Mercredi soir de 18h00 à 19h00.

1er Mercredi du mois: Mme M.GOURLIN.

2ème Mercredi du mois: Mr J.PRESTEL.

3ème Mercredi du mois: Mr Ph.LEVERT.

4ème Mercredi du mois: Mr G.FOURNIER.

En cas de changement, bien vouloir consulter le panneau d'affichage
situé à l'entrée de la Mairie.

OUVERTURE AU PUBLIC DU SECRETARIAT MAIRIE:

LUNDI : de 9h00 à 12h00.

MARDI: de 13h30 à 18h30(avec vente des tickets cantine).

MERCREDI: 9h00 à 12h00(avec vente tickets cantine).

JEUDI : 9h00 à 12h00.

VENDREDI : 9h00 à 12h00 & 13h30 à 17h00.

SECURITE SOCIALE(C.P.A.M. de HAM): Vendredi de 14h00 à 15h30.

P.M.I.: Les 2è et 4è MARDIS du mois de 14h00 à 17h00 -Foyer Rural - Grand' Place.

ASSISTANTE SOCIALE : Chaque LUNDI de 14h00 à 16h30 au Foyer Rural . En cas d'urgence TEL: 23-81-19-88. Centre Social -30 Résidence Badinguet(près du Magasin STOC).

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE: Chaque Mercredi de 11h00 à 12h00 en Mairie.Permanence assurée par Micheline NOLLAND.